

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 2 avril 2012 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault et Michel Choquette sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Kevin Mackey est absent.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2.

2012-05-78

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

#### **1. Ouverture**

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **3. Adoption des procès-verbaux:**

3.1 Séance ordinaire du 2 avril 2012

#### **4. 1<sup>ère</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**

#### **5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

5.1 Achat de gravier pour le rechargement de nos chemins

#### **6. Information au conseil et correspondance**

Aucune

#### **7. Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer

7.1.2 Dépôt du rapport budgétaire au 30 avril 2012

7.2 Autres comités :

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

#### **8. Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Nomination au comité du C.C.U.

8.1.2 Autorisation à madame Nathalie Bresse, mairesse de célébrer des mariages

8.1.3 Acceptation du plan de lotissement de la rue du Verger – Phase II

8.1.4 Acceptation du plan de lotissement pour le cadastre de la rue Provost

8.1.5 Tournoi de Golf « Omnium Créations Jade 10<sup>ième</sup> édition »

8.1.6 Tournoi de Golf de la Chambre de Commerce

8.1.7 Congrès annuel des directeurs municipaux « ADMQ »

8.1.8 Achat des feux de chantier

8.1.9 Contribution annuelle au journal communautaire

8.1.10 Appui au projet Les monts Stoke

8.1.11 Cotisation annuelle au Conseil des Loisirs de l'Estrie

8.1.12 Renouvellement du contrat avec Aquatech

8.1.13 Affectation des surplus pour les travaux de réfection des routes

8.1.14 Réfection de l'aménagement paysager et de l'affichage devant l'hôtel de ville

**9. Adoption des règlements**

9.1 Règlement no. 555 – Premier projet, modifications au règlement de zonage no.436

**10. Avis de motion à donner –**

10.1 Règlement no. 556 – affichage des numéros civiques

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune

**12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)**

**13. Levée de la séance ordinaire**

**14. Prochaine séance ordinaire : Lundi le 4 juin 2012 à 19 h 30**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé et que le point 8.1.12 soit reporté à une autre séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.1

2012-05-79

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2012 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4.

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS : (début : 19 h 37)**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**

**Procédure à suivre pour poser une question**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Madame Nathalie Bresse:**

Avant que la période de questions débute et suite au dépôt de la pétition concernant le règlement pour la route 112 et la rue Principale, madame la mairesse explique le règlement et la raison de ce règlement.

**Les personnes suivantes ont posé leur question et exposé leur commentaire concernant le règlement:**

Madame Line Lecours, monsieur Claude St-Hilaire, madame Légaré, monsieur Paul-Émile Laliberté, monsieur Huard et monsieur André Dussault.

**Après avoir écouté les questions et les commentaires, madame la mairesse a mentionné que le règlement serait étudié à nouveau pour le rendre plus équitable pour tout le monde.**

**Monsieur Jean-Pierre Beaudoin:** Demande que le règlement « sur le crottin de cheval sur la voie publique » soit modifié pour être plus sévère.

**Monsieur Bertrand Ash:** Concernant les débris de démolition qui ont été enfouis.

**Monsieur Alphonse Bouffard:** Concernant la possibilité de prioriser les feux de circulation au coin de la route 112 et du chemin Galipeau.

## **FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 21.**

5.

2012-05-80

### **ACHAT DE GRAVIER POUR LE RECHARGEMENT DE NOS CHEMINS :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé des prix à trois fournisseurs pour l'achat de gravier pour les travaux de rechargement du chemin Westleyville;

DJL Inc.	12.20 \$ / T.M. livrée plus taxes
Excavation S. Leblanc	12.48 \$ / T.M. livrée plus taxes
Sintra Inc.	12.74 \$ / T.M. livrée plus taxes

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat du gravier à la Cie DJL Inc. au prix de 12.20 \$ / T.M. livrée plus taxes pour environ 7000 T.M.

**Poste budgétaire : 03-310-00-036**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6.1

### **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**

Reporté au mois prochain.

7.1.1.

2012-05-81

### **COMPTES À PAYER :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du **31 avril 2012** au montant de **107,376.95 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.1.2

### **DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE :**

Dépôt du rapport budgétaire en date du 30 avril 2012 par le directeur général.

7.2.

### **RAPPORT DES COMITES :**

**Madame la mairesse Nathalie Bresse :**

- Informe les citoyens concernant :
  - La Semaine en ROSE du 12 au 20 mai 2012
  - La subvention du MTQ entretien des chemins
  - Le dépôt du rapport financier de la MRC
  - Le rapport des collectes sélectives de la MRC

- Le règlement d'emprunt de Valoris pour l'achat d'un chargeur
- La demande de la MRC pour un contrat avec la firme Natur'Eau-Lac
- Le règlement de la MRC sur la Foresterie, les points qui sont en litige avec les producteurs de bois

**Madame Diane Talbot :**

- o Donne de l'information concernant :
  - Le Transport du Bonheur et Transport en commun
  - La Soirée des bénévoles
  - Les travaux de rénovation à l'O.M.H.
  - La vérification des livres de la municipalité

**Monsieur André Tousignant :**

- o Informe les citoyens concernant les vols sur le territoire de la municipalité ;
- o Donne un compte rendu de la réunion du CSSS du Haut-Saint-François et du CHSLD d'East Angus.

**Monsieur Stanley Boucher :**

- o Donne un compte rendu de la bibliothèque et des loisirs ;
- o Donne un compte rendu concernant la préparation de la fête de la St-Jean et la subvention possible pour refaire le terrain de tennis.

**Madame Michèle Thériault :**

- o Informe que la prochaine tombée pour le journal communautaire est le 1<sup>er</sup> juin ;
- o Donne un compte rendu concernant le dépôt de la planification des travaux publics pour l'année 2012 ;
- o Mentionne que les règlements devraient être sur le site internet de la municipalité ;
- o Demande aux gens de porter plainte au MTQ pour la sécurité de la route 112 concernant la poussière ou autres durant les travaux.

**Monsieur Kevin Mackey :** Absent.

**Monsieur Michel Choquette :**

- o Informe que nous avons reçu l'approbation du ministère (*verbale*) pour le prolongement du réseau d'égout pour les projets Couture et Maison Usinex ;
- o Régie des Hameaux : embauche d'une adjointe administrative et camion mis au rancart ;
- o Rapport du premier volet des monts Stoke à venir et il serait intéressant de l'ajouter à notre site internet ;
- o Information concernant les forêts de proximité.

8.1.1

2012-05-82

**NOMINATIONS AU COMITE CONSULTATIF URBANISME (CCU) :**

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement no. 381 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) stipule à l'article 2.4 la composition du comité et à l'article 2.5 la durée du mandat qui est renouvelable aux deux (2) ans;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** que le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme messieurs Oscar Clément, Jules Cadorette et Pierre Roberge comme membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour représenter les citoyens et ce pour une période de deux (2) ans à partir du 1<sup>er</sup> juin 2012 et monsieur Jules Cadorette agira comme président du comité pour la durée du mandat. Aussi pour

représenter le conseil de la municipalité, monsieur Michel Choquette, madame Nathalie Bresse et monsieur Guy Besner inspecteur municipal agira comme secrétaire du comité avec aucun droit de vote. Aussi monsieur Stanley Boucher agira comme représentant suppléant en l'absence de monsieur Michel Choquette ou de madame Nathalie Bresse et monsieur Stéphane Roy inspecteur municipal agira comme secrétaire du comité en l'absence de monsieur Guy Besner.

Une somme de 25.00 \$ sera versée aux 3 membres qui représentent les citoyens comme jeton de présence pour défrayer leurs dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-83 <sup>8.1.2</sup> **AUTORISATION A MADAME NATHALIE BRESSE MAIRESSE DE CÉLÉBRER DES MARIAGES :**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Nathalie Bresse mairesse a suivi la formation nécessaire et qu'elle rencontre les conditions requises pour être désignée à titre de célébrant compétent pour un mariage civil ou une union civile;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que madame Nathalie Bresse mairesse soit désignée à titre de célébrant compétent pour un mariage civil ou une union civile;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-84 <sup>8.1.3</sup> **ACCEPTATION DU PLAN DE LOTISSEMENT DE LA RUE DU VERGER – PHASE II :**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de lotissement en date du 13 avril 2012, dossier no.10-082 déposé par le promoteur monsieur Patrick Provost est conforme à notre réglementation;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan présente le prolongement de la rue du Verger sur une longueur de 286.23 mètres pour permettre la construction de 12 terrains;

**CONSIDÉRANT QUE** pour le lot projeté no. 11, une recommandation et approbation du ministère de l'Environnement est requise concernant l'étang existant;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le plan projet de lotissement en date du 13 avril 2012, dossier no. 10-082 tel que déposé en tenant compte du troisième considérant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-85 <sup>8.1.4</sup> **ACCEPTATION DU PLAN DE LOTISSEMENT POUR LE CADASTRE DE LA RUE PROVOST :**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan cadastral dossier no. LAC06223, déposé par le promoteur monsieur Patrick Provost est conforme à notre réglementation;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan cadastral est pour identifier le prolongement de la rue Provost jusqu'au limite de la Ville de Sherbrooke;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan cadastral a été préparé en conformité avec notre plan directeur et aussi un plan projet de lotissement non-déposé dossier no. 06-223;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le plan cadastral dossier no. LAC06223, tel que déposé et en tenant compte du troisième considérant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5

**2012-05-86** **TOURNOI DE GOLF « OMNIUM CREATIONS JADE 10<sup>IE</sup>ME EDITION » :**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les profits de cet événement seront versés à Dysphasie-Estrie;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise madame Nathalie Bresse et monsieur Kevin Mackey à participer au tournoi de golf au coût de 115 \$ chacun samedi le 2 juin 2012.

**Poste budgétaire : 02-110-00-310**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6

**2012-05-87** **TOURNOI DE GOLF « CHAMBRE DE COMMERCE » :**

**CONSIDÉRANT QUE** le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012 aura lieu le tournoi de golf de la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise que monsieur Stanley Boucher participe au tournoi de golf au coût de 110 \$ et que madame Diane Talbot et monsieur Michel Choquette participent au souper seulement au coût de 35 \$.

**Poste budgétaire : 02-110-00-310**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7

**2012-05-88** **CONGRES ANNUEL DES DIRECTEURS MUNICIPAUX « ADMQ » :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année le congrès annuel des directeurs municipaux aura lieu à Québec les 6,7 et 8 juin 2012;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le directeur général monsieur Daniel St-Onge à assister au congrès annuel des directeurs municipaux les 6, 7 et 8 juin 2012 **QUE** le coût du congrès est de 600 \$ plus taxes plus le coût d'hébergement, repas et transport d'environ 900 \$.

Poste budgétaire : 02-130-00-310 frais et 02-130-00-454 inscription congrès

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-89 <sup>8.1.8</sup> **ACHAT DES FEUX DE CHANTIER :**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'entretien des routes et des fossés que nous avons à faire dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat des feux de circulation de chantier élimine les signaleurs;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'achat des feux de circulation de chantier de Signalisation Expert au montant de 7,390 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : fond de roulement / remboursement sur trois ans

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-90 <sup>8.1.9</sup> **CONTRIBUTION ANNUELLE 2012 - JOURNAL COMMUNAUTAIRE :**

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution annuelle pour le journal communautaire au montant de 3,500 \$ est au budget pour l'année 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** cette contribution permet à la municipalité d'avoir l'espace requise pour faire ses publications dans le journal durant l'année;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le versement de la contribution annuelle 2012 au journal communautaire pour un montant de 3,500 \$.

Poste budgétaire : 02-190-00-345

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-91 <sup>8.1.10</sup> **APPUI AU PROJET LES MONTS STOKE :**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Nature Cantons-de-l'Est avait sollicité l'appui de la municipalité pour le projet « Conservation volontaire aux monts Stoke »;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme a reçu l'appui financier du MDDEP 18,000 \$ et du CRRNT 7,990 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le versement de 2,000 \$ comme appui financier au projet « Conservation volontaire aux monts Stoke » à l'organisme Nature Cantons-de-l'Est.

Poste budgétaire : 02-622-00-411

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-92 8.1.11 **COTISATION ANNUELLE AU CONSEIL DES LOISIRS DE L'ESTRIE :**

**CONSIDÉRANT QUE** notre adhésion au Conseil Sports et Loisirs de l'Estrie est à renouveler;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise le renouvellement de l'adhésion au Conseil Sports et Loisirs de l'Estrie au montant de 100 \$.

**Poste budgétaire : 02-190-02-999**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-93 8.1.13 **AFFECTATION DES SURPLUS POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES ROUTES :**

**CONSIDÉRANT QUE** lors des différents travaux de réfection des routes, pavage, fossés, rechargement de gravier, il était prévu d'affecter les postes de surplus pour payer la part de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise les transferts suivants :

- du surplus accumulé	# 55-991-00-000	135 000 \$
- du surplus affecté (redevance gravière)	# 55-992-00-009	160 000 \$
- du surplus affecté (0.05 \$ de taxation)	# 55-992-00-010	96 874 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-94 8.1.14 **REFECTION DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE L'AFFICHAGE DEVANT L'HÔTEL DE VILLE :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé des prix pour la réfection de l'aménagement paysager et de l'affichage devant l'hôtel de ville et que ces travaux étaient prévus au budget 2012;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise un montant budgétaire de 15,000 \$ pour la réfection de l'aménagement paysager et de l'affichage devant l'hôtel de ville.

**Poste budgétaire : 02-610-00-522**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2012-05-95 9.1 **PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER**

---

---

**RÈGLEMENT NUMÉRO 555 -  
PREMIER PROJET – MODIFICATIONS AU  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436**

---

---

**ATTENDU QUE** la Municipalité a le pouvoir de modifier son règlement de zonage en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une demande pour des maisons en rangée ;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion a été donné à la séance régulière du 2 avril 2012 avec dispense de lecture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QU'**un premier projet de règlement de ce conseil portant **le numéro 555** soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

**ARTICLE 1**

Que la zone M-3 et le lot 3 140 150 soient intégrés à la zone RE-28 et que la zone M-2 soit intégrée à la zone RE-27.

**ARTICLE 2**

Que dans la grille de spécifications- feuillet 2 soit ajouté « unifamilial en rangée à la zone RE-28 » et que dans la grille de spécifications – feuillet 3 soit annulée « la zone M-2 et M-3 »

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.  
Adopté.

---

**DANIEL ST-ONGE**  
DIRECTEUR GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

**NATHALIE BRESSE, MAIRESSE**

10.1

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 556 - AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller André Tousignant qu'à la séance ordinaire de juillet 2012, le conseil municipal adoptera un règlement sur l'affichage des numéros civiques sur le territoire de la municipalité.

Selon l'article no. 445 du code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

12.

**2<sup>ième</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 20**  
**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jacques Gourde:**

- Mentionne qu'il y a des déchets dans le fossé prêt du chemin Boucher ;
- Concernant les travaux de fossé sur le chemin Galipeau ;
- Concernant un suivi dans le dossier frein / moteur et bruits des camions ;
- Concernant la raison à laquelle madame la préfète est contre la fusion du CSSS ;
- Concernant la remise des travaux de pavage du chemin Galipeau.

**Monsieur Yvon Bilodeau:**

- Concernant la réduction des coûts de chauffage du Centre multifonctionnel depuis les travaux de rénovation ;
- Concernant le lotissement sur le chemin Biron.

**Madame Pierrette Hardy:** Demande s'il est prévu de faire l'achat de rideaux ou autres pour le Centre multifonctionnel.

**Madame Maryse Labonté:**

- Concernant les dates des réunions de la MRC ;
- Concernant l'avis de motion pour le règlement no. 556 ;
- Concernant un suivi pour le ménage du printemps des débris (vieilles autos etc. ...) sur les terrains ;
- Concernant le rapport des monts Stoke.

**FIN DE LA 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS - 22 H 00**

2012-05-96

13.  
**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller André Tousignant **QUE** la séance ordinaire soit levée à 22 h 05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SEANCE ORDINAIRE** : Lundi le 4 juin 2012 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE